



Lettre du Maire

N°16 - Mars 2017

Mes chères concitoyennes,
mes chers concitoyens,

Pour la troisième année consécutive pas d'augmentation des taux communaux !

C'est une décision importante et courageuse adoptée lors du conseil municipal du jeudi 30 mars. La baisse des dotations de l'état pour notre commune atteint désormais le million d'euros depuis 2009, le total des amendes de carence en logements sociaux à verser va avoisiner les 700 000 € d'ici 2020 !

Dans ce contexte nos marges de manœuvre se réduisent. Cependant, conformément à notre engagement de soutenir au maximum les familles, nous allons proposer une baisse des tarifs du centre de loisirs avant les vacances d'été.



UN BUDGET 2017 VOLONTAIRE ET PRAGMATIQUE !

Avec un budget de plus de 16.3 millions d'euros, nous avons réussi à poursuivre la baisse des dépenses de fonctionnement et pour la première fois une baisse des dépenses de personnel.

Faire de la politique c'est s'engager. Avec mon équipe nous nous sommes donc résolument engagés à vos côtés pour des améliorations durables sans avoir recours à l'emprunt. Et nous avons même pu obtenir une économie de plus de 100 000 € en renégociant notre dette.

Et nous avons même pu obtenir une économie de plus de 100 000 € en renégociant notre dette.

La maîtrise de nos dépenses s'accompagne cependant d'actions de proximité concrètes :

- Nous maintenons les aides apportées à notre centre communal d'action social pour les plus démunis d'entre nous, tout en proposant des rendez-vous conviviaux et des voyages toujours de plus en plus fréquentés,

- Nous renforcerons la sécurité de notre commune et de nos écoles grâce au recrutement d'un nouvel agent de police municipale et au développement d'un véritable réseau de caméras de vidéosurveillance,

- Nous poursuivrons la rénovation de notre cadre de vie et plus parti-

culièrement de l'avenue du 8 Mai 1945, de l'impasse des bouleaux, de nouvelles installations sportives, de jeux pour les enfants et d'un parking gratuit en face de l'église,

- Nous continuerons la modernisation de nos écoles en collaboration avec l'inspection académique grâce à l'installation de classes numériques. Je salue au passage, notre député Manuel VALLS pour la subvention de 10 000 € qu'il nous a accordée.

CARENCE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Il ne s'agit pas d'une vue de l'esprit, notre commune est toujours carencée. L'amende a été exceptionnellement minorée en 2015 parce que je me suis engagé dans un contrat de mixité sociale à construire les logements manquants.

Deux associations et 6 riverains du projets des COUDRAS ont déposé des recours gracieux contre ce programme pourtant conforme à la législation. Ces recours n'auront que pour effet de retarder notre sortie de carence et par voie de conséquence la livraison des logements tant attendus par les Villabéens.

Je tiens à souligner que pour une fois en région parisienne, notre commune peut proposer des résidences à proximité d'une zone naturelle sensible et non pas comme cela été fait par le passé à proximité immédiate des nuisances de l'auto-route A6 ou d'une voie ferrée !

COMMUNICATION

Après une période d'essai, nous avons pris la décision de poursui-



Réunion de quartier : l'Ormeteau, 25 mars 2017

vre l'utilisation des SMS municipaux. Il vous suffit de vous inscrire soit en mairie ou sur le site www.villabe.fr et vous serez directement informés des activités sur notre commune.

Je poursuis mes visites de quartiers avec les élus qui m'accompagnent, et vous êtes de plus en plus nombreux à venir échanger sur les évolutions de notre commune.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le SIREDOM et GPS expérimentent la solution écologique des points d'apport volontaire qui améliorent le recyclage du verre et qui à terme permettront la suppression du porte à porte bruyant, coûteux et polluant.

L'eau de l'agglo et votre commune lancent une campagne afin d'économiser l'eau du robinet en proposant à un panel d'habitants l'installation gratuite d'économiseurs d'eau.

Pour plus de renseignements sur

cette campagne de sensibilisation, contactez l'eau de l'agglo au : 0800 328 800.



Enfin, avec toute mon équipe nous vous donnons rendez-vous le 16 Mai à l'espace culturel La Villa pour notre "Bilan de mi-mandat"

Karl DIRAT

Maire de Villabé

Vice président de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

Mairie de Villabé - 34bis, avenue du 8 Mai 1945 - 91100 Villabé
M. Le Maire reçoit sur RDV tous les samedis de 8h30 à 12h00
Tel : 01 69 11 19 75 - www.villabe.fr